

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 135 (1990)  
**Heft:** 4

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

en Europe<sup>26</sup>. M. Bush, non sans rappeler que la réunification ne doit pas préjuger l'engagement de la RFA dans l'OTAN, insiste aussi sur le fait que

– «the 35-nation Conference on Security and Cooperation in Europe [is] a structure that should be able to contribute much to the future architecture of Europe»<sup>27</sup>.

M. Mitterrand, pour sa part, insiste bien sûr sur la nécessité d'une accélération de l'intégration européenne, mais la confédération européenne qu'il prône dans son discours de Nouvel-An<sup>28</sup> trouve aussi son embryon dans le processus d'Helsinki, et rejoint bien à certains égards la «maison commune européenne» chère à M. Gorbatchev. Enfin, M. Kohl lui-même reconnaît que

– «le processus de la CSCE est et reste le cœur de cette architecture globale européenne et doit être poursuivi avec énergie»<sup>29</sup>.

S'il y a donc accord sur le forum dans lequel la nouvelle architecture européenne doit se créer, il n'y a, et de loin, pas accord sur les plans de la construction. A défaut de projets relativement précis, l'on court le

risque de voir les processus les plus dynamiques se réaliser rapidement (la réunification allemande), mais sans que ceux-ci s'intègrent, comme on le désirerait de part et d'autre, dans une restructuration plus vaste de l'ensemble européen. Or, le dégel du bloc de l'Est charrie en lui bon nombre d'icebergs à la dérive qu'il s'agirait de fondre dans une Europe des minorités ou des régions, avant que l'Europe des nationalismes exacerbés ne se profile à l'horizon...

Pour conclure, laissons la parole à un sage:

– «En un mot, les Etats-Unis d'Europe. C'est là le but, c'est là le port.»<sup>30</sup>

J.-D. Rh

---

<sup>26</sup>Voir *Journal de Genève*, 1<sup>er</sup> décembre 1989 et 2-3 décembre 1989.

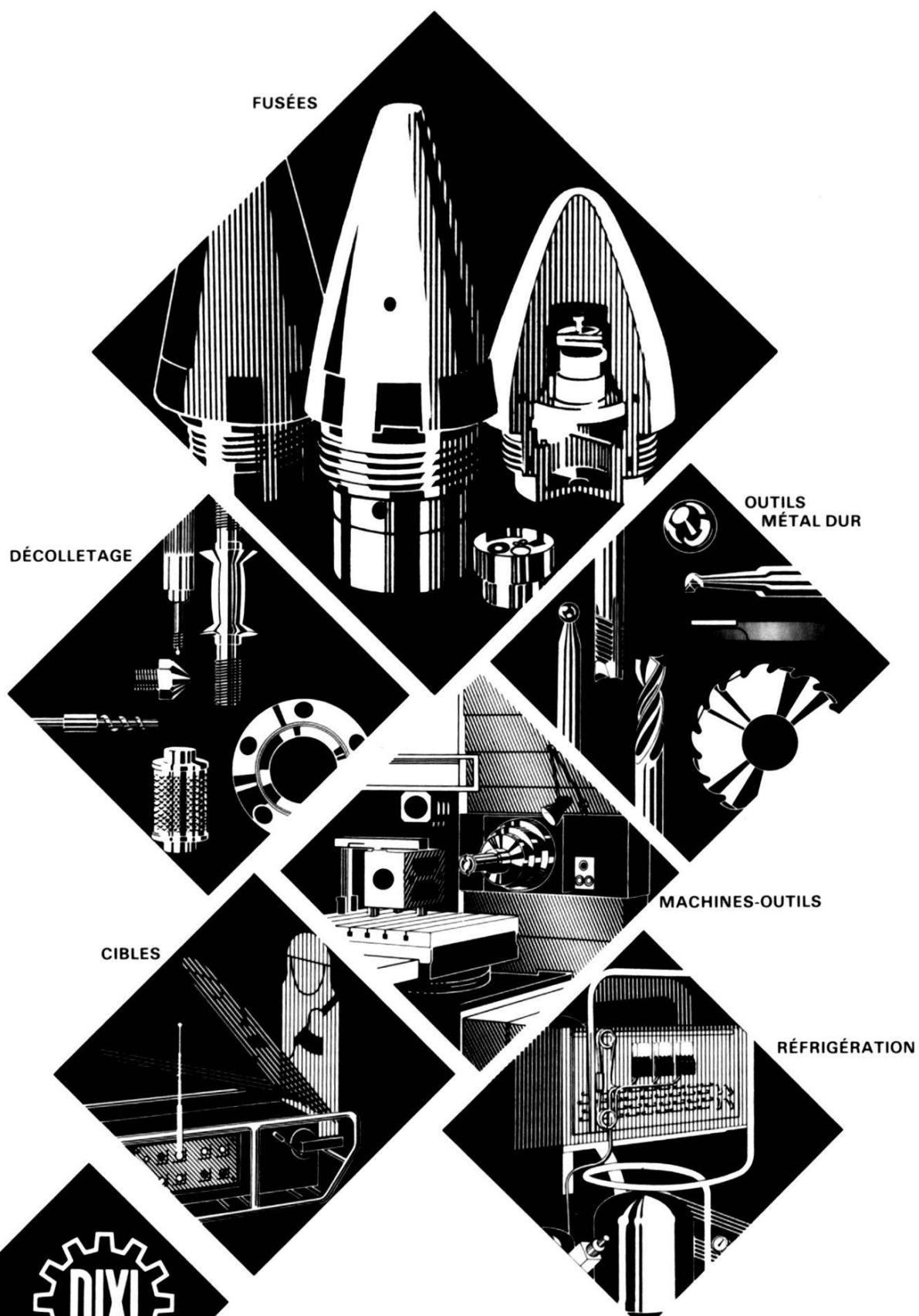
<sup>27</sup>«La Conférence des 35 nations sur la sécurité et la coopération en Europe devrait être en mesure de contribuer pour beaucoup à la future architecture de l'Europe.» *International Herald Tribune*, 5 décembre 1989.

<sup>28</sup>Voir *Journal de Genève*, 3 janvier 1990.

<sup>29</sup>Point 8 du programme de restauration de l'unité allemande présenté le 28 novembre 1989 par le chancelier Kohl. *Le Monde*, 30 novembre 1989.

<sup>30</sup>Victor Hugo en août 1876, cité par R. Girault, in *Le Monde*, 4 janvier 1989.

**GAY FRÈRES**—  
1835 GENEVE 



## GROUPE DIXI / LE LOCLE

42, AV. DU TECHNICUM / TEL. (039) 34 11 71 / TELEX 952 308 / FAX (039) 31 11 64